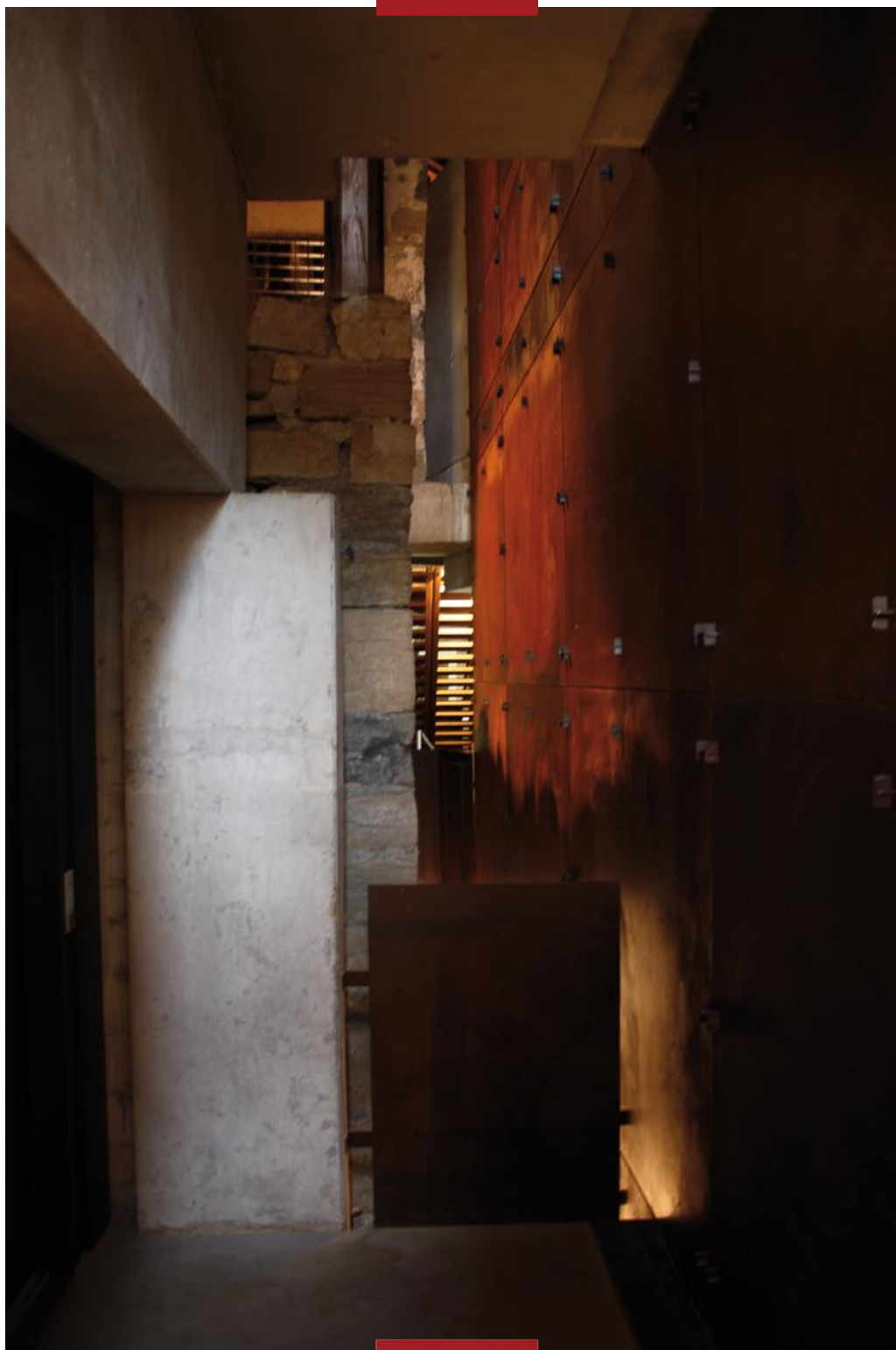
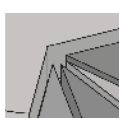


# RAPPORT D'ACTIVITÉS



**CAUE**  
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME ET DE  
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

2010



## **Avant-propos du Président du Conseil Général**

Fondé il y a plus de trente ans par le Conseil Général du Jura, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme associatif indispensable à la bonne gestion environnementale et urbanistique de notre département.

Une collaboration fructueuse s'est engagée entre nos deux institutions et le CAUE sera un partenaire privilégié pour accompagner nos politiques de développement durable et pour relever le défi de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale qui s'impose désormais dans tous les choix de construction, de planification et d'aménagement.

Le CAUE est un outil de service public apprécié des communes et de nos concitoyens, et je tiens à saluer le travail de l'équipe salariée et du conseil d'administration.

*Christophe Perny*



## Rapport moral

4



## Le CAUE, un acteur de développement territorial

- Une relation horizontale : s'interroger, imaginer et construire ensemble
- Une approche neutre et objective
- Une plus-value technique et culturelle
- Un partenaire en amont des projets des collectivités
- Le temps de la réflexion - Une stratégie d'aménagement
- Une sensibilisation et une réflexion vers et avec les citoyens
- Les collectivités accompagnées en 2010
- Deuxième appel à projets « Urbanisme durable dans le Jura »

6



## Le conseil et l'accompagnement des particuliers

- Conseiller les particuliers au quotidien
- L'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le cadre du Programme de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE)

14



## Former Sensibiliser

- L'accompagnement des élus dans la concertation avec les habitants
- Le partage d'une culture du cadre de vie : la formation
- L'action de sensibilisation des jeunes au cadre de vie

16



## Informer Communiquer

- Le pôle Ressources culturelles
- Expositions et colloque
- Le site Internet

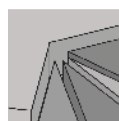
18



## Le CAUE du Jura et ses partenaires

- Le conseil d'administration et le bureau
- L'équipe
- Les stagiaires accueillis en 2010
- Les adhérents
- Les partenaires
- La Fédération Nationale des CAUE

20



## Le bilan financier

- Évolution et répartition des produits d'exploitation
- Le bilan financier

24



## Propositions de résolutions

27



## Rapport Moral de Madame Danielle Brulebois, Présidente du CAUE

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence à cette Assemblée Générale, présence qui témoigne une fois encore de votre soutien et de votre intérêt pour notre association. L'assemblée générale est l'occasion de rendre compte et d'analyser l'activité du CAUE mais c'est avant tout un moment attendu de rencontre, et d'échange avec vous.

Tout d'abord, je peux vous assurer que notre association a eu la volonté de remplir parfaitement sa mission de service public et qu'elle fonctionne avec le souci d'une gestion financière rigoureuse.

Il y a eu deux Conseils d'Administration conformément aux statuts. Le bureau, s'est réuni chaque fois que cela était nécessaire car au cours de l'année 2010 les préoccupations n'ont pas manqué :

- réduction de l'équipe salariée, avec deux départs : Madame Monique Vernay et Monsieur Cyrille Merle,
- changement de direction et nomination en interne de Madame Florence Juillard-Ferreux au poste de directrice,
- diminution de nos ressources et baisse effective de la Taxe Départementale CAUE.

Certains ajustements ont été apportés par l'État comme la réduction du délai de versement de la TDCAUE pour les permis de construire délivrés depuis mars 2010, qui est passé de 18 à 12 mois ou la diminution de 4 % des valeurs taxables.

Malgré tout, grâce à l'implication des membres du bureau et au dynamisme de l'équipe professionnelle, le CAUE a su maintenir, voire développer, sa présence auprès des élus, des particuliers et des professionnels. Je salue ici leur courage et leur détermination !

Le bilan équilibré de cette année repose ainsi principalement sur la reconnaissance du CAUE comme acteur et partenaire de l'aménagement territorial par le Conseil Général, l'ADEME, la DRAC, la DDT et sur la confiance d'un nombre croissant d'élus.

Les lois du Grenelle 2 impliquent une importante refonte du règlement d'urbanisme avec la généralisation des SCOT (schéma de cohérence territoriale) et des planifications intercommunales à l'ensemble de la France d'ici 2017. Sur toutes les thématiques d'urbanisme, d'aménagement durable et d'architecture responsable, l'attente des élus est importante. Très sollicitée, notre équipe a sillonné le département et s'est investie dans des champs d'action multiples pour réfléchir en amont et accompagner les porteurs de projets, dresser des bilans, esquisser des perspectives innovantes pour un urbanisme responsable naturellement inscrit dans la voie du développement durable et du respect de l'environnement.

La force du CAUE repose sur son approche neutre, transversale et indépendante, sur sa volonté d'instituer un véritable partenariat de terrain dans le respect et la reconnaissance des compétences et du rôle de chacun. Une complémentarité qui permet à la fois de sensibiliser, d'informer, de développer la concertation et le débat public.



C'est avec beaucoup de satisfaction que nous voyons nos conseils s'exercer à toutes les échelles: de la parcelle des particuliers aux territoires de communautés de communes, de la mairie rénovée aux écoquartiers, du bâtiment agricole, aux zones d'activités.

Dans le cadre de ses missions d'intérêt public de sensibilisation, de pédagogie, de formation et de conseil, le CAUE s'attache également à développer les outils nécessaires pour transmettre et partager une culture commune de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement en lien avec le patrimoine jurassien d'aujourd'hui et de demain. Ainsi, outre la participation à des formations, le conseil aux particuliers, des expositions, des actions éducatives auprès des jeunes, le pôle de ressources du CAUE, accessible à tous, constitue une mémoire du département qui se traduira en cette fin d'année par la mise en ligne d'un site régional didactique financé par la DRAC, et offre une documentation riche de près de 2000 ouvrages que l'on peut retrouver sur le site [www.caue39.fr](http://www.caue39.fr).

Le CAUE remplit une mission d'intérêt public indispensable à l'heure du développement durable, et l'esprit de la loi fondatrice ne pourra qu'être conservé malgré les incertitudes qui pèsent sur l'avenir.

Les incidences des mutations législatives et réglementaires, des recompositions territoriales et de la réforme de la fiscalité du sol pourraient avoir des conséquences sur nos statuts, nos ressources et nos champs d'intervention. S'il est prématuré de répondre à ces interrogations, la création imminente d'une union régionale des CAUE (URCAUE), la protection de notre fédération nationale FNCAUE, notre dimension départementale, nous encouragent à envisager l'avenir avec sérénité.

Pour terminer, j'adresse mes plus sincères remerciements aux membres du bureau et du conseil d'administration pour le temps et le travail qu'ils consacrent au CAUE, à l'équipe salariée pour son professionnalisme et sa disponibilité et à nos partenaires institutionnels et financiers.







# Le CAUE, un acteur de développement territorial

L'accompagnement des collectivités représente plus de 65 % du temps de travail des architectes conseillers et se décline de la façon suivante :

- conseils gratuits : 12,5 %
- conventionnements : 33 %
- appel à projets urbanisme durable : 20 %

## Une relation horizontale : s'interroger, imaginer et construire ensemble

Le CAUE accompagne les élus dans leurs projets, attire l'attention sur les enjeux, **dialogue avec les acteurs locaux, pour faire naître un engagement mutuel**, et facilite les partages d'expériences entre les collectivités locales.

## Une approche transversale et indépendante

La TDCAUE, taxe affectée, ainsi que l'interdiction d'exercer une mission de maîtrise d'œuvre rendent le CAUE libre de tout intérêt financier, lui permettant d'adopter **une neutralité d'approche et une objectivité du regard en amont des projets d'aménagement**, et de préserver des valeurs essentielles :

- La notion de service public pour conseiller et informer
- Un statut associatif (Loi 1901) à but non lucratif
- Une approche impliquée et pluridisciplinaire au profit de l'intérêt général
- Une démarche qualitative visant à respecter le cadre de vie
- Une transparence sur l'usage de l'argent public

### Parole d'élus

**Philippe Passot,**  
*maire de Lavans-les-Saint-Claude*  
**La maison de l'enfance**

« Le Conseil Municipal décide de construire une Maison de l'Enfance abritant C.L.S.H., crèche, et restauration. Il charge le CAUE d'établir le programme, le cahier des charges et le coût prévisionnel. La Commune signe une Convention de Mission d'Accompagnement de Maîtrise d'Ouvrage.

L'architecte conseiller travaille en liaison étroite avec la commission « petite enfance » pour produire un document de programmation comprenant un « principe d'aménagement de la zone », les plannings, les tableaux des surfaces, les estimations...

Le CAUE nous aide pour le recrutement de l'architecte, et la composition du Jury. Personnellement, je peux dire que la réalisation est un succès, et que si le choix du maître d'œuvre a été déterminant, la qualité du programme et le suivi du CAUE ont été décisifs. »

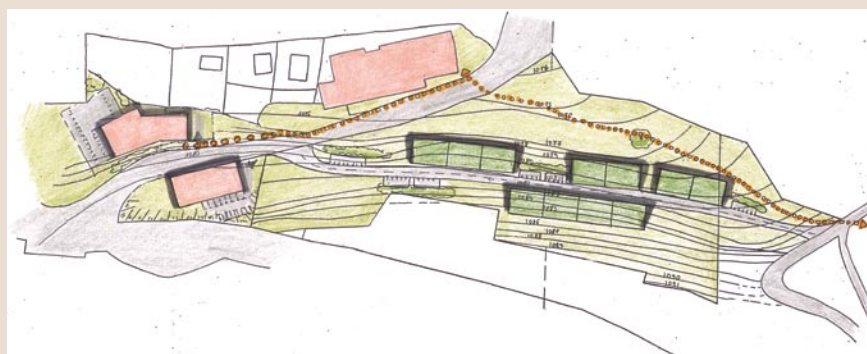


### Parole d'élus

**José Camelin,**  
*ancien maire des Rousses*  
**Une zone d'activités artisanales**

« Le CAUE du Jura, partenaire « historique » des Rousses pour ses compétences et sa neutralité, a révélé les enjeux et les fortes contraintes du

site en proposant des orientations d'aménagement qui ont permis à la commune de visualiser les possibilités d'occupation de site en fonction du programme et des contraintes. »





Parole d'élus

**Marie-Christine Chauvin,**  
Présidente du Pays du Revermont  
**Une action du programme Leader :  
la sensibilisation à la rénovation  
des fermes**

« Le partenariat avec le CAUE du Jura est une longue histoire qui remonte à environ 7 ans.

Le projet consiste en une analyse du bâti traditionnel construit sur le Pays du Revermont. La diversité géographique et agricole de ce territoire a généré une variété de typologies de l'habitat traditionnel essentiellement composé de fermes de polyculture, d'élevage ou de vini/viticulture.

La connaissance des particularités doit permettre d'assurer d'une part, une cohérence architecturale dans les opérations de rénovation des fermes, d'autre part, une conservation et une évolution de ce patrimoine bâti.

Dans un premier temps, il sera fait un inventaire des typologies architecturales ainsi que des matériaux et de leur mise en œuvre. Cet inventaire sera utile à des animations Pays d'Art et Histoire pour le tout public.

Dans un second temps, une vingtaine de fiches de sensibilisation traitant de 12 thèmes seront réalisées à destination des propriétaires, des élus, des acteurs du bâtiment. Quelques exemples de thèmes : les toitures, façades, bardages, abords de construction, rénovation, extension de bâtiment, murs et vergers, les éléments particuliers (trompe-l'œil). Le budget prévisionnel pour 2010-2011, s'établit ainsi : Europe 13 311 €, DRAC 4 000 €, Pays 3 000 €, CG du Jura 2 000 €, CAUE 5 600 €

Je remercie le CAUE pour cet excellent partenariat et tout particulièrement notre interlocutrice de terrain pour son dynamisme et son précieux travail. »



**Une plus-value technique et culturelle**

Sa connaissance fine du territoire enrichie au fil des années, ses expériences nombreuses et son pôle de ressources, font du CAUE **un acteur reconnu comme référent et expert.**

**Un partenaire en amont des projets des collectivités**

Le CAUE souhaite encourager la création architecturale et un urbanisme de qualité.

Il apporte **une aide à la décision respectueuse des enjeux locaux** et dans l'esprit des récentes lois d'aménagement, en amont de tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'espaces publics :

- écouter la demande, comprendre les attentes
- évaluer la faisabilité du projet
- analyser le projet à travers une démarche globale
- envisager différentes hypothèses
- expliquer les étapes d'élaboration et de mise en œuvre du projet
- accompagner la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre

Parole d'élus

**André Garde,**  
maire de Sellières  
**Réhabilitation de la mairie suite au  
transfert de l'école**

« À l'origine, l'école quitte un bâtiment de deux niveaux édifié au 18<sup>e</sup> siècle qu'elle occupait sur les deux premiers niveaux, tandis que la mairie était implantée au deuxième étage. Le conseil municipal décide de rénover la mairie et demande au CAUE de l'accompagner dans l'élaboration d'un cahier des charges pour un projet qui conservera le caractère et l'identité très marquée de ce site en plein cœur de village.

Le rôle et l'apport du CAUE :

- après analyse du bâtiment existant et établissement de la trame programmatique de l'équipement, exploration de différentes pistes d'aménagement (avantages /



inconvenients de chacune);  
- définition de l'enveloppe financière en rapport avec les moyens de la commune;  
- accompagnement lors de la sélection de maîtrise d'œuvre et soutien à une architecture contemporaine de qualité. »



## Parole d'élus

**Denis Jeunet,**  
Président de la Communauté de  
Communes Jura Nord

### Le développement durable du territoire : une réflexion depuis plus de dix ans

« Jura Nord c'est 2 cantons, 2 vallées séparées par des collines, un territoire périurbain de près de 10 000 habitants, en pleine croissance démographique, car c'est d'abord la troisième couronne de l'agglomération bisontine.

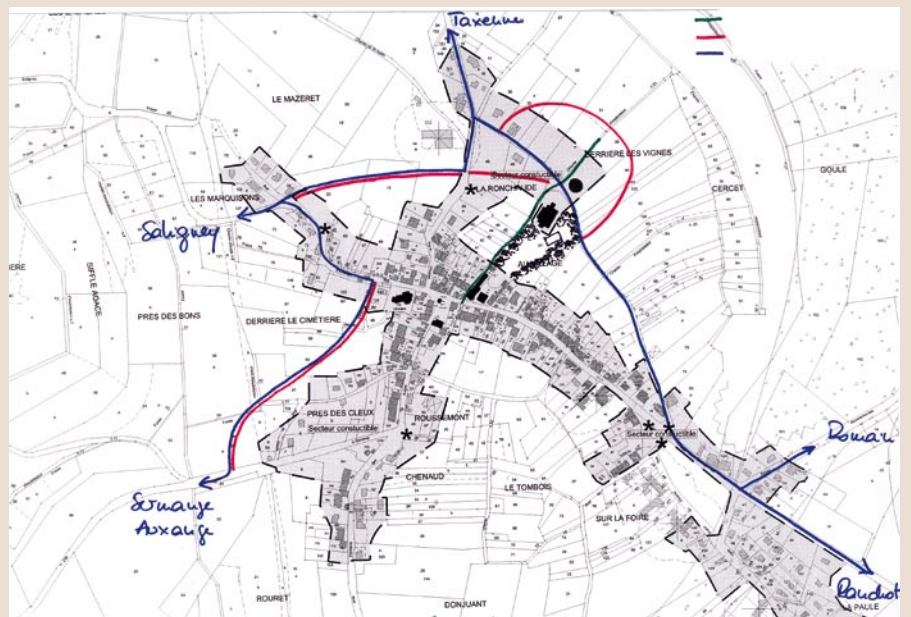
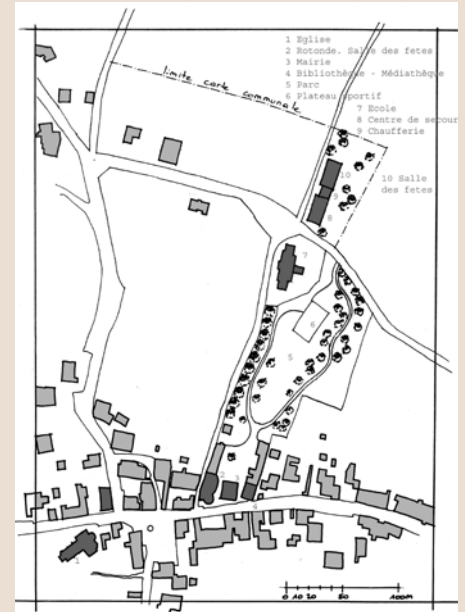
Marqué par les crises industrielles cycliques, ce territoire a un caractère résidentiel affirmé. Cette évolution a été analysée et portée à la connaissance des élus à travers de multiples études dont la plus importante a été réalisée lors de l'élaboration du programme « Avenir du Territoire entre Saône et Rhin », programme initié par l'État en 1998 suite à l'abandon du projet de mise à grand gabarit du canal Rhin-Rhône.

Grâce à la charte pour l'environnement, un document sous forme de fiches communales a montré les qualités urbanistiques, architecturales et paysagères de nos villages. Élus et responsables de tous niveaux ont été très sensibles à cette approche et ont intégré la nécessité de mieux étudier leur environnement, révélé très favorablement par d'autres regards, en vue de le préserver, le valoriser par un aménagement construit, réfléchi et partagé.

Cette collaboration efficace a démontré toute l'utilité de confier au CAUE le soin de nous apporter une assistance technique (programme, cahier des charges...) dès lors qu'un aménagement ou un équipement devait être réalisé.

Ce fut le cas lorsqu'il s'est agi de savoir où le Centre d'Intervention de Gendrey serait implanté et avant tout, s'il était nécessaire de construire une nouvelle caserne. De même pour le projet de la gendarmerie à Orchamps : réhabilitation ou construction ? Quant aux groupes scolaires de Gendrey et de la vallée de l'Ognon, le CAUE est chargé de préparer la décision tant pour les élus que pour les utilisateurs.

Dans ce contexte, c'est tout naturellement que Jura Nord a participé à l'appel à projet concernant l'urbanisme durable : un écoquartier est en projet sur la commune de La Barre, allant encore plus loin, dans la concertation et la prospective, que celle de Salans. Au total, Jura Nord se félicite du partenariat qu'il noue depuis dix ans avec le CAUE et remercie l'architecte conseiller pour son investissement à ses côtés. »



## Le temps de la réflexion

### Une stratégie d'aménagement

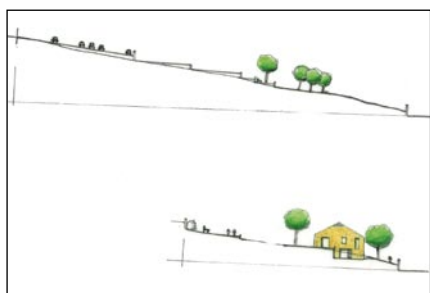
La connaissance du territoire et les liens construits au fil des ans avec les élus, permettent au CAUE d'exercer un rôle de veille, de participer à une vision prospective de ses territoires, et ainsi d'accompagner les collectivités dans **la définition d'une stratégie de développement** à plus ou moins long terme.

### Une sensibilisation et une réflexion vers et avec les citoyens

Pour préparer les citoyens aux enjeux du Grenelle II et les accompagner dans les changements des modes d'habiter, de se déplacer, de vivre, véritable transformation culturelle, le CAUE favorise le principe d'une démarche participative.

**Le dialogue avec et entre les habitants permet de mobiliser la population autour d'un projet collectif** et ainsi de prévenir tout conflit ou rejet de la part des habitants.





### Deuxième appel à projets « Urbanisme durable dans le Jura »

Pour cette deuxième édition, l'ADEME Franche-Comté a rejoint le Conseil Général afin de soutenir conjointement des projets portés par les intercommunalités. Le comité de pilotage composé de conseillers généraux, de l'ADEME, du Conseil Général (direction des politiques territoriales), de l'AJENA, de l'ADIL, de la DDT, de Jura Habitat et d'administrateurs du CAUE, a sélectionné 3 communes et 2 intercommunalités :

#### Bréry

- qualité du cadre de vie et réflexion « cœur de village »
- aménagement d'espaces publics au centre du village : sécurisation des espaces publics (notamment l'arrêt de car et la vitesse de la circulation), stationnements
- accessibilité des bâtiments publics
- développement urbain

#### Parole d'élus

##### **Philippe Passot,** maire de Lavans-les-Saint-Claude **L'éco-quartier du Crêt du Bief**

« Le CAUE nous accompagne dans ce dossier ambitieux depuis le début de la réflexion :

- en étant membre du Comité de Pilotage réunissant élus, PNR du Haut-Jura, DDT, CAUE, équipe de maîtrise d'œuvre, offices et sociétés d'Habitat,
- en animant des réunions thématiques à destination des futurs habitants (espaces publics, déplacements, énergie...),
- en ayant été actif dans la procédure originale de recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre dénommée « marché de définition ». Trois équipes pluridisciplinaires, recrutées sur dossier, ont été accompagnées pendant la phase d'élaboration du projet,
- en participant aux voyages d'études que nous effectuons dans les éco-quartiers déjà réalisés.

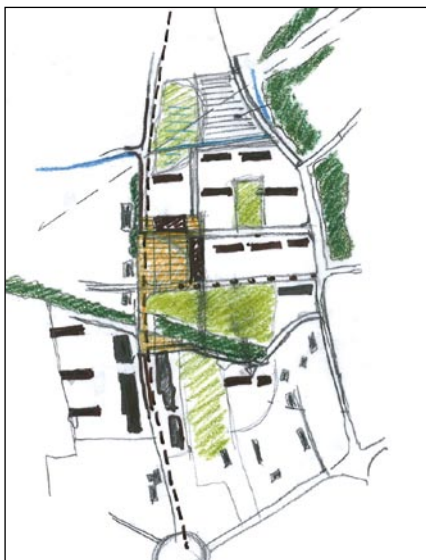
L'apport du CAUE est essentiel dans un tel projet où la démarche « participative » est aussi déterminante que les objectifs à atteindre. »





### Commenailles

- module de sensibilisation à l'urbanisme durable et aux documents d'urbanisme
- une réflexion en amont de la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme
- équilibre entre hameaux et bourg-centre
- gestion économe de l'espace



### Chilly-le-Vignoble

- une réflexion en amont de la révision de l'ancien Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme
- un coup de projecteur particulier sur l'aménagement potentiel de la plus vaste des zones IINA actuellement inscrite au POS. Ce site fera l'objet d'une réflexion complémentaire, abordant notamment les questions de couture urbaine entre deux secteurs discontinus (en lien avec le projet de piste cyclable prévu par la commune), de formes urbaines denses, d'équilibrage du centre ancien avec ce nouveau quartier, de traitement du carrefour principal du village, etc.



### Arbois Vignes et Villages

- une forte volonté de qualité environnementale et paysagère pour un projet d'extension de la zone d'activités
- la recherche d'un développement équilibré entre la zone d'activités et le centre-bourg. Afin d'éviter tout effet de « soutirage » des activités commerciales du vieil Arbois vers la périphérie



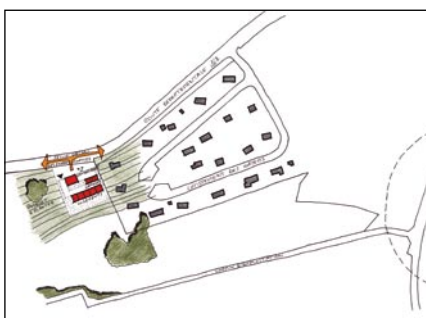
### Jura Nord

La CCJN a retenu des projets relevant de l'urbanisme opérationnel à différentes échelles, projets à la fois structurants, exemplaires et intimement liés au projet global :

- la répartition des services en termes de déplacements, d'attractivité et de qualité environnementale des lieux d'implantation, à travers la création de deux accueils de loisirs dans le cadre de regroupements scolaires en projet dans la Vallée de l'Ognon et sur la commune de Gendrey
- la conception d'un « lotissement durable » à La Barre



## Les collectivités accompagnées en 2010



Communes

Projets

### Aménagement de l'espace public – Aménagement extérieur

Abergement-la-Ronce	espace de loisirs
Arsure-Arsurette	aménagement paysager du village
Biarne	sécurisation accessibilité PMR, espaces publics
Chaumergy	espace de loisirs
Chaux-des-Crotenay	espaces publics et cœur de village
Fontenu	<i>espaces publics*</i>
Lavans-les-Saint-Claude	cœur de village
Louvenne	<i>place du village</i>
Supt	<i>abords de la salle des fêtes</i>

Entrée de ville – Traversée de bourg – Cœur de village – Concertation – Convivialité – Imperméabilisation des sols – Végétal – Aménagement durable.

### Architecture

Andelot-en-Montagne	<i>palette de couleurs façades et menuiseries</i>
APEI	bâtiments de l'ESAT d'Arbois et Cramans
Audelange	<i>conseil couleur château d'eau</i>
Champrougier	mairie et abords
Chaux-des-Crotenay	salle multifonctions
Essia	bâtiments publics et espaces publics
Fay-en-Montagne	la mairie et ses abords
Jura Nord Communauté de communes	école de musique d'Orchamps
Lajoux	<i>réhabilitation ancienne mairie</i>
Lajoux	<i>logements dans le presbytère</i>
Larnaud	<i>église et cimetière</i>
Mouchard	<i>meublier urbain</i>
Sellières	gendarmerie
Quintigny	<i>conseil couleur bâtiment artisanal</i>
Val de Brenne Communauté de communes	maison des étangs et espace public
Voiteur	maison médicale

Étude de faisabilité – Architecture contemporaine – Aide à la programmation – Analyse architecturale – Intégration architecturale – Habitat dense – Patrimoine – Savoir faire.

*\*En italique figurent les conseils ponctuels*





Andelot-en-Montagne.: accompagnement CAUE

Communes Projets

**Urbanisme – Aménagement urbain**

<i>Andelot-en-Montagne</i>	<i>accompagnement suite à l'appel à projets urbanisme durable</i>
Arbois Vignes et Villages Communauté de communes	urbanisme durable: aménagement d'une zone d'activités
Augisey	extension mesurée
<i>Beaufort</i>	<i>comparaison de sites pour l'implantation de logements</i>
Bréry	urbanisme durable: cœur de village
<i>Cézia</i>	<i>première approche des secteurs de développement</i>
La Châtelaine	secteurs potentiellement urbanisables
<i>Champvans</i>	<i>lotissement</i>
Chaux-des-Prés	secteurs urbanisables
Chilly-le-Vignoble	urbanisme durable: urbanisme en amont d'un PLU
<i>Chisséria</i>	<i>intégration d'un lotissement</i>
Commenailles	urbanisme durable: secteurs urbanisables
Conliège	secteurs potentiellement urbanisables
Crans	nouveau quartier
Essia	secteurs urbanisables
Foncine-le-Bas	secteur à urbaniser
Jura Nord Communauté de communes	urbanisme opérationnel sur trois sites
<i>Messia-sur-Sorne</i>	<i>lotissement</i>
<i>Montaigu</i>	<i>lotissement</i>
Onoz	les secteurs d'extension mesurée du village
<i>Pays de Salins</i>	<i>stratégie de territoire</i>
Les Rousses	zone artisanale
<i>Les Rousses</i>	<i>ZA « Bois de l'Ours »</i>
Saint-Baraing	urbanisme en amont d'une carte communale
<i>Saint-Julien-sur-Suran</i>	<i>implantation d'un gymnase</i>
<i>Saint-Lupicin</i>	<i>comité de pilotage nouveau quartier</i>
Sellières	PLU

Extension urbaine – Entrée de ville – Suivi de documents d'urbanisme – Diagnostic communal – Diagnostic intercommunal – Concertation – Extensions – Urbanisme durable – Démarche participative.

**Patrimoine**

*Saugeot* *abords ancienne chapelle*

Réhabilitation – Opération façade – Matériau – Volume – Architecture rurale – Petit patrimoine – Savoir faire

\*En italique figurent les conseils ponctuels





Communes	Projets
<b>Partenariat conseil</b>	
Cize	accompagnement de la commune dans sa stratégie de projets communaux
Lavans-les-Saint-Claude	consultance en aménagement
Saint-Claude	assistance à l'instruction des permis de construire.
Global – Local – Temps – Conseil – Partenaire – Neutre - Concertation	

**Sélection Maîtrise d'Œuvre**

**La sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre constitue l'une des dernières étapes de l'accompagnement du CAUE auprès des élus :**

Andelot-en-Montagne	quartier des Épinettes
Chamblay	extension du village
C/C Arbois Vignes et Villages	BET AEU
Le Louverot	écoquartier
Les Rousses	ZA Lizon
Viry	urbanisme et énergie

**Une participation en tant que personnes qualifiées :**

Lons-le-Saunier	restructuration de la préfecture
Courlaoux	groupe scolaire
Saint-Amour	EHPAD MO concours
Lavans-les-Saint-Claude	BET étude de marché
Arbois	OPHLM MO remise de prestation légère



# Le conseil et l'accompagnement des particuliers

## Conseiller les particuliers au quotidien

Les CAUE « fournissent aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. » art. 7 de la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

## Les permanences au CAUE

Les particuliers désireux de faire construire, réhabiliter ou s'informer en amont de leur projet, sont reçus sur rendez-vous au CAUE : [www.caue39.fr](http://www.caue39.fr)


En 2010, 229 conseils ont été donnés ; les maisons individuelles bois concernent 32 % de la construction neuve et les projets dits bioclimatiques et/ou écologiques 7 %.

## Des rencontres mensuelles avec la DDT

Elles concernent chaque service instructeur et permettent d'échanger sur l'ensemble des domaines concernés par la construction : insertion dans le site, volumétrie, couleur, orientation...

## Des ateliers avec les services instructeurs de la ville de Saint-Claude

Depuis l'obligation faite aux communes de plus de 10 000 habitants d'instruire les autorisations d'urbanisme, une convention annuelle a pour objectif à la fois d'accompagner les services dans l'instruction des permis de construire, et de conseiller les particuliers ayant un projet sur la commune.



151 rue Regard  
39 000 Lons-le-Saunier  
tél. : 03 84 24 30 36  
fax : 03 84 24 63 89  
[caue39@caue39.fr](http://caue39@caue39.fr)

CONSEIL D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME ET DE  
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

FICHE CONSEILS

Commune : **Saint-Claude**



Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

2010



Date : 21 octobre

Extension d'une maison ouvrière

Le projet consiste en l'extension, en rez-de-chaussée d'une maison ouvrière des années 30.

La maison a été agrandie progressivement, à l'arrière (véranda et appentis).  
Les travaux à prévoir nécessitent la démolition de la véranda et la reprise de l'appentis à mettre en continuité du volume de la 3ème chambre ; cette toiture sera en tulle.

L'extension devra être implantée en limite de propriété. un passage couvert sera aménagé le long de la limite séparative. Si un mur n'est pas construit en limite séparative (mais des poteaux) le demandeur devra obtenir l'autorisation écrite du propriétaire voisin.  
L'extension en rez-de-chaussée sera de caractère contemporain. Les façades pourront être bardées de bois, la couverture en tôle de couleur gris neutre - ral 7042.




schéma de principe

Architecte conseiller : Florence CLEMENT

Signature \_\_\_\_\_

**NATURE DU PROJET :**

Maison individuelle  
 Maison indiv. En Bois  
 Bâtiment Agri.  
 Sensibilité Dvpt Durable  
 Lotissement  
 Autres

Neuf  
 Ancien  
 Récent

Création  
 Extension  
 Rénovation  
 Annexe  
 Ravalement  
 Abords

**STADE DU PROJET :**

Information  
 Amont P.C.  
 P.C. en cours  
 P.C. refusé

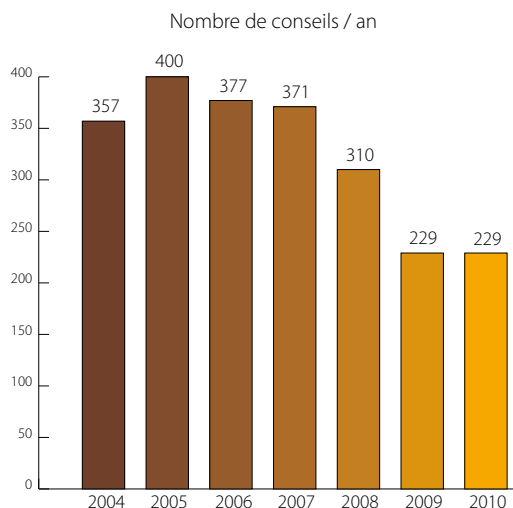
**INITIATIVE :**

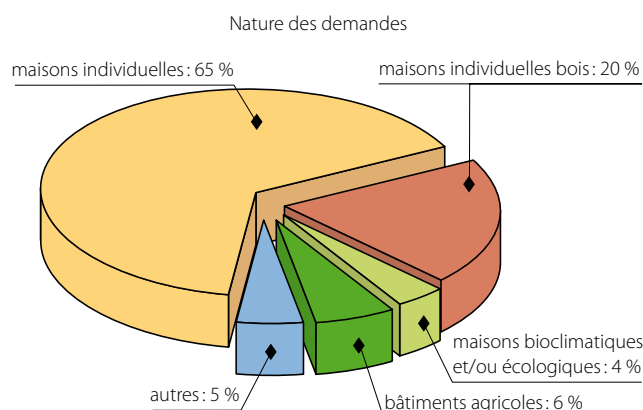
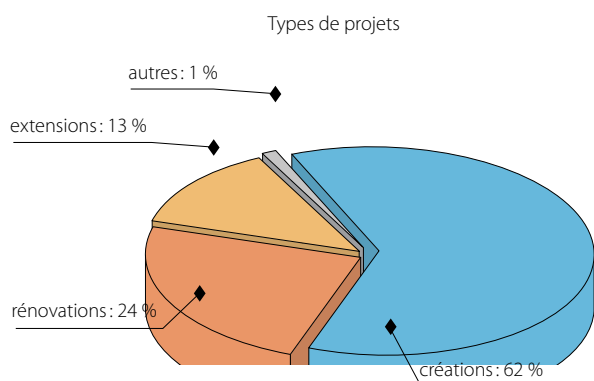
Personnelle  
 D.D.E.  
 Maire  
 Autres...

**ENERGIES RENOUVELABLES :**

Panneaux solaires  
 Bois énergie  
 Géothermie

ouverture au public du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 - de 14h00 à 17h00





### L'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le cadre du PMBE

Cette action lancée en 2008 a permis d'accompagner cette année 35 agriculteurs : Les Molunes, Sarroigna, Cuvier, Villechantria, Blois-sur-Seille, Esserval-Tartre, Froidefontaine, Bellecombe, Cosges, Dessia, Bornay, Le Fied, La Latette, Gigny, Rix-Trébief, La Rixouse, Cornod, Vannoz, Commenailles, Aromas, Bellefontaine, Chatagna, Condes, Crotenay, Plasne, Marnoz, Monnet-la-Ville, Bief-des-Maisons, Cerniébaud (2), Ivory, Chilly-sur-Salins, Aiglepierre, Thésy, Bersaillin (2), Arbois, Molain, Lavangeot, Censeau, Plasne (2), Sirod, Brans, Chêne-Bernard, Romange.

#### Témoignage

##### M. Jacquot, agriculteur à La Ferté, Président de la coopérative fromagère

« Un projet se prépare en mettant le maximum d'atouts de son côté. Le projet d'extension avait été préparé techniquement par la Chambre d'Agriculture qui a produit des schémas. La construction en bois a été choisie dès l'origine du projet.

À titre personnel, je métais conseillé auprès d'un architecte libéral pour avoir le meilleur projet pour ma maison, ceci afin d'éviter toute erreur de construction et obtenir le meilleur résultat. Il était évident que je ferais intervenir un architecte pour mon bâtiment agricole. L'intervention du CAUE dans mon projet m'a permis de concrétiser un bâtiment évolutif qui respecte la volumétrie de l'existant et puisse être agrandi. Les points sur lesquels l'aide du CAUE a été très pertinente sont :

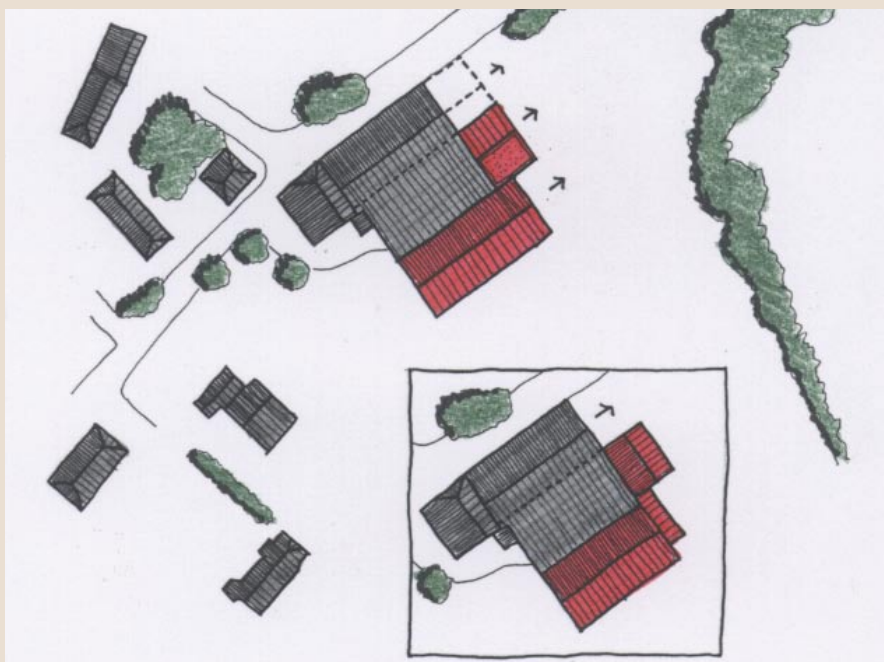
- l'éclairage naturel et un bâtiment lumineux
- un bâtiment bien intégré dans le paysage (bardage bois sur la surface Nord). En effet, l'exploitation située à l'entrée Nord du village impacte depuis la route.

Ce bâtiment se veut également être un changement de perception du « grand public » sur le métier d'agriculteur ; aujourd'hui les agriculteurs ne sont plus des personnes rustres et renfermées sur elles-mêmes mais plutôt des chefs d'entreprises fiers de leur métier !

Enfin, il ne faut pas se voiler la face, avoir un projet c'est bien, mais tout ce travail

d'intégration a un surcoût que le Conseil Général prend en partie en charge, ce qui m'a permis d'aller au bout de mon projet. Les travaux ont été achevés en 2010, les abords sont à terminer.

Je remercie l'architecte conseiller du CAUE, pour ses conseils, sa perspicacité d'ensemble, car aujourd'hui le bien-être animal a été optimisé : les animaux se sentent bien et l'éleveur aussi !!! »





# Former Sensibiliser

## **L'accompagnement des élus dans la concertation avec les habitants**

Il concerne principalement des élus porteurs d'opération d'urbanisme raisonné :

- Saint-Maur – Réunion publique « documents de planification d'urbanisme et protection des paysages bâtis »
- Andelot-en-Montagne – Réunion publique « écoquartier »
- Conseil Cantonal de Voiteur – Urbanisme durable
- C/C Plateau du Lizon, Val de Bienne, Hautes-Combes – Concertation
- SCOT Lons-le-Saunier - réunion publique
- Charte DD Coteaux de la Haute-Seille - Réunion publique

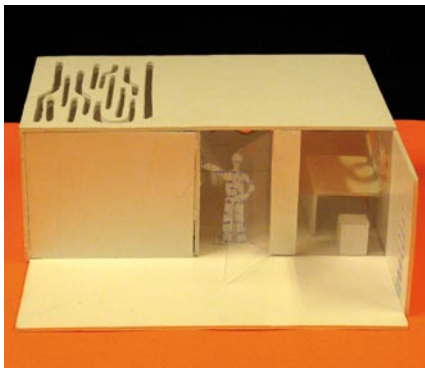
## **Le partage d'une culture du cadre de vie : la formation**

Le CAUE coordonne ou participe à des formations afin de permettre à tout acteur du cadre de vie de comprendre les patrimoines d'hier et de construire ceux de demain :

- Journée régionale à Quingey pour les Petites Cités Comtoises de Caractère : « espaces publics »
- Formation des guides conférenciers – VPAH – « Le patrimoine du Pays du Revermont »
- Formation de jeunes agriculteurs « Intégration paysagère des bâtiments agricoles »
- Charte Agriculture Urbanisme et Territoire. Colloque Foncier organisé par la DDT du Jura : intervention du CAUE : périurbanisation ou étalement urbain







### La sensibilisation des jeunes au cadre de vie

Cette action s'inscrit depuis 1998 dans un partenariat entre la DRAC de Franche-Comté, les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône et l'Action Culturelle du rectorat.

Karine Terral, chargée de mission des CAUE:

- accompagne les enseignants porteurs de projets culturels dans le montage de leurs projets,
- intervient ponctuellement dans les classes, crée et propose des outils aux enseignants,
- anime trois formations « Architecture ».



En 2009 – 2010 : trois collèges dans le Jura

Collège Rosset à Saint-Claude:

- L'évolution de l'objet technique: habitat et/ou ouvrages dans le Jura

Collège Notre-Dame de Mont-Roland:

- « Qu'est-ce qu'une maison ? » - Une approche de l'habitat individuel à l'époque contemporaine

Collège Brézillon à Orgelet:

- Tricentenaire du couvent des Bernardines

Des formations organisées en partenariat avec l'Action Culturelle du Rectorat

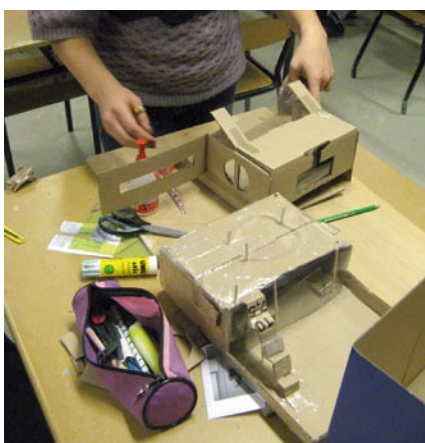
Deux formations inscrites au plan de formation académique:

- Architecture et développement durable
- Architecture et musée: un espace à lire, à vivre, à comprendre



Une journée d'échanges de pratiques: présentation par les équipes d'enseignants des actions menées dans leurs établissements:

- quels objectifs ?
- quelles ressources ?
- quelles entrées suivant les disciplines investies dans le projet ?





# Informer communiquer

## Le pôle Ressources CULTURELLES

[www.caue39.fr/centre-de-documentation](http://www.caue39.fr/centre-de-documentation)

Afin de faire partager au plus grand nombre sa connaissance du territoire et de diffuser une culture en architecture, urbanisme et environnement, le CAUE du Jura affirme encore aujourd'hui sa fonction de « centre de ressources du territoire » que l'article 1 de la Loi sur l'architecture lui a conféré dès sa création : « L'architecture est une expression de la culture... »

Il propose des informations sur :

- La culture architecturale, urbaine et paysagère : architecture contemporaine - habitat - urbanisme durable - patrimoine bâti - qualité environnementale - jardins et paysage - construction bois - documentation pédagogique
- L'identité du territoire jurassien : architecture traditionnelle - forme des villes et villages - diversité des paysages
- La qualité du cadre de vie bâti : références d'actions et de projets contemporains exemplaires - documents de conseils avant de construire ou rénover une maison, pour aménager les abords d'un bâtiment ... - annuaire d'adresses et de structures ressources

## La bibliothèque

À la fois spécialisée et généraliste, elle comprend :

- plus de 2000 ouvrages et dossiers documentaires
- un espace presse constitué d'une quinzaine de revues
- les informations diffusées par nos partenaires et le réseau CAUE
- les études réalisées par le CAUE du Jura

## Une banque d'images

Les images issues des repérages de terrain, de voyages... depuis plus de 20 ans sont autant de traces de l'évolution des territoires.

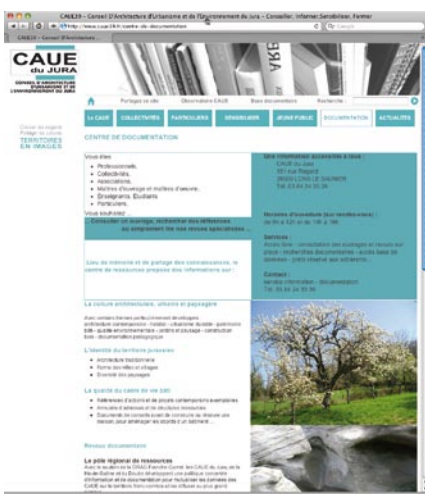
Depuis 2006, la gestion des images numériques s'effectue selon deux critères principaux :

- la connaissance du territoire jurassien et son évolution
- la création d'un pôle de références images pour sensibiliser à la culture architecturale, urbaine et paysagère : diaporamas, voyages d'études, palmarès d'architecture, expositions, conférences...

## L'espace documentaire en ligne

Le site Internet du CAUE permet de faire vivre le fonds documentaire au gré de l'actualité, de thèmes choisis ou d'actions en cours.

Une sélection d'ouvrages à lire est suggérée chaque trimestre, des repères thématiques sont proposés ainsi que l'accès au catalogue documentaire et aux dernières nouveautés disponibles.





### Le pôle de ressources régional

Fort de leur ancrage territorial, les CAUE ont élaboré des outils de veille et de connaissance dans les domaines qui contribuent à la qualité du cadre de vie. Instaurés au niveau régional, ils sont ensuite mis en œuvre au niveau départemental :

- L'Observatoire CAUE de la production architecturale et urbaine contemporaine ([www.caue-observatoire.fr/](http://www.caue-observatoire.fr/)), offrant des exemples de réalisations jurassiennes et nationales
- Territoires en mouvement, base de données dédiée à l'architecture et au patrimoine bâti franc-comtois jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Cette base de données en ligne sera accessible à tous en fin d'année 2011

### Le site Internet

[www.caue39.fr](http://www.caue39.fr)

Alimenté et mis à jour régulièrement, ce site souhaite, en particulier, partager avec chacun d'entre vous l'actualité des actions portées par les élus et nos partenaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Image: extrait du site – actualités – à lire

### Expositions - Colloques

En 2010, le CAUE a proposé :

#### Le bois dans la construction, en partenariat avec l'ADIB Franche Comté

- exposition Réflex'bois réalisée par l'ADIB
- une conférence sur la construction bois publique et collective.

#### « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle »

- exposition réalisée par la Maison de l'Architecture de Franche Comté.
- présentation par Jean-Louis Vernay



# Le CAUE du Jura et ses partenaires

## Le conseil d'administration et le bureau (10<sup>e</sup> mandat 2008-2011)

### 3 représentants de l'État (Membres de droit):

- Michel Jean, Architecte des bâtiments de France
- Gérard Perrin, Directeur Départemental des Territoires du Jura
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie

### 6 représentants des collectivités locales

(Désignés par le Conseil Général le 6 mai 2008)

- Danielle Brulebois, C.G. du Canton de Chaumergy - 39230 Chaumergy
- Gérard Cart-Lamy, Maire – 39150 Les Planches-en-Montagne
- Franck David, C.G. du Canton de Rochefort-sur-Nenon – 39290 Rainans
- Thierry Faivre-Pierret, C.G. du Canton de Saint-Amour – 39160 Saint-Amour
- Michel Ganet, C.G. du Canton de Gendrey – 39350 Gendrey
- André Lamy, C.G. du Canton de Voiteur – 39210 Le Louverot

### 4 représentants des professions (Désignés par le Préfet le 27 mai 2008):

- Alain Brustel, Architecte représentant l'Ordre régional des architectes
- Guy Fresard, Fédération des BTP du Jura
- François Lavrut, Chambre d'Agriculture du Jura
- Isabelle Perret, Architecte

### 2 personnes qualifiées (Désignées par le Préfet le 27 mai 2008)

- Philippe Leseigneur, Président d'AJENA
- Claude Jacquenot, Fondation du Patrimoine Jura

### 6 membres Élus (Par l'Assemblée Générale du 19 juin 2008)

- Bruno Guichard, Particulier
- Agnès Martinet, Directrice de l'ADIL
- Jean-Louis Maître, Association des Maires du Jura
- Alain Mathieu, Directeur du Sidec
- Philippe Passot, Maire
- Claude Peclet, Directeur de Jura Habitat

### Voix consultatives

- La Directrice : Florence Juillard Ferreux

### Les membres du Bureau

- Danielle Brulebois, Présidente
- Thierry Faivre-Pierret, Premier Vice-Président
- Gérard Cart-Lamy, Deuxième Vice-Président
- Isabelle Perret, Trésorière
- André Lamy, Trésorier Adjoint
- Philippe Passot, Secrétaire
- Claude Peclet, Secrétaire Adjoint





### Le renouvellement du conseil d'administration

Selon les statuts du CAUE, le conseil d'administration sera renouvelé en 2011 pour un mandat de 3 ans.

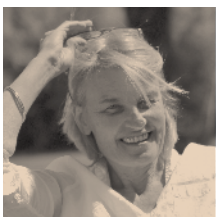
De nouveaux représentants des collectivités locales ont été désignés par le Conseil Général :

- Danielle Brulebois, C.G. du Canton de Chaumergy - 39230 Chaumergy
- Franck David, C.G. du Canton de Rochefort-Sur-Nenon – 39290 Rainans
- Michel Ganet, C.G. du Canton de Gendrey – 39350 Gendrey
- André Lamy, C.G. du Canton de Voiteur – 39210 Le Louverot
- Marc-Henri Duvernet, C.G. du Canton de Lons Nord – 39000 Lons-le-Saunier
- Philippe GIMBERT, maire de La BARRE

De nouveaux représentants des professions ont été désignés par le Préfet :

- Les représentants des professions désignés par le Préfet
  - Alain Brustel, Architecte représentant l'Ordre régional des architectes
  - CAPEB, Monsieur le Président
  - François Lavrut, Chambre d'Agriculture du Jura
  - Isabelle Perret, Architecte
- Les personnes qualifiées désignées par le Préfet
  - Christophe Chollat-Namy, Directeur d'AJENA
  - Le CPIE du Haut-Jura, Madame la Directrice

### L'équipe



Florence  
Juillard Ferreux  
*directrice et  
architecte conseiller*



Maud Bacheley  
*comptable*



Florence Clément  
*architecte conseiller*



Olivier Draussin  
*architecte conseiller*



Laurence Elvézy  
*conceptrice  
graphique*



Caroline Saffrey  
*en charge du  
pôle Ressources  
culturelles*

### Les formations suivies

La valorisation du patrimoine. Villes et Pays d'Art et Histoire – DRAC Franche-Comté

Un voyage d'étude en Nord Picardie – CAUE 25

La réforme des collectivités territoriales - FNCAUE

### Les stagiaires accueillis en 2010

Lucile Journoud - Étudiante en 4<sup>e</sup> année d'architecture  
Antoine Pernod

## Les adhérents

### Les Communes

- Abergement-la-Ronce
- Amange
- Arsure-Arsurette
- Augisey
- Authume
- Barésia Sur Ain
- Baverans
- Beaufort
- Bellecombe
- Bersaillin
- Biarne
- Bréry
- Brevans
- Briod
- Cerniébaud
- Cézia
- Chambéria
- Chamblay
- Chamole
- Châtel-de-Joux
- Chaumergy
- Chaussin
- Chaux-des-Crotenay
- Chaux-des-Prés
- Chevreaux
- Chille
- Chilly-le-Vignoble
- Cize
- Commenailles
- Courbouzon
- Cousance
- Coyron
- Crans
- Crenans
- Crissey
- Desnes
- Digna
- Domblans
- Écrille
- Esserval-Tartre
- Essia
- Fay-en-Montagne
- Foncine-le-Bas
- Foncine-le-Haut
- Fontenu
- Fraisans
- Frontenay
- Gendrey
- Gizia
- Granges-sur-Baume
- Jouhe
- La Barre
- La Chassagne
- La Chaumusse
- La Marre
- La Mouille
- Lajoux
- Larnaud
- Lavangeot
- Lavans-lès-Saint-Claude
- Lavigny
- Le Fied
- Le Louverot
- Le Pin
- Le Vaudioux
- Lect
- Légna
- Les Bouchoux
- Les Planches-en-Montagne
- Les Rousses
- Leschères
- Loisia
- Longwy-sur-le-Doubs
- Lons-le-Saunier
- Loulle
- Macornay
- Mallerey
- Martigna
- Mesnay
- Meussia
- Mirebel
- Monnet-la-Ville
- Mont-sous-Vaudrey
- Mont-sur-Monnet
- Montain
- Montmorot
- Montrond
- Morbier
- Nevy-sur-Seille
- Nozeroy
- Offlanges
- Onoz
- Orbagna
- Ounans
- Pagny
- Pannessières
- Perrigny
- Pleure
- Pratz
- Quintigny
- Rans
- Revigny
- Saint Aubin
- Saint-Baraing
- Saint-Laurent-en-Grandvaux
- Saint-Loup
- Saint-Lupicin
- Sellières
- Septmoncel
- Supt
- Thervay
- Trenal
- Vaux-lès-Saint-Claude
- Verges
- Vevey
- Villard-Saint-Sauveur
- Villards D'Héria
- Villeneuve-d'Aval
- Villers-les-Bois
- Vincelles
- Viry
- Voiteur

### Les Communautés de Communes

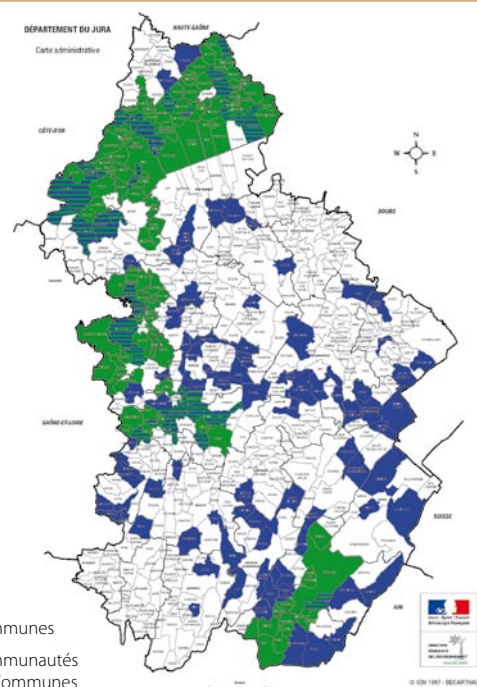
- Communauté de Communes du Bassin Lédonien
- Communauté de Communes d'Agglo du Grand Dole
- Communauté de Communes La Bletteranaise
- Communauté de Communes du Val de Brenne
- Communauté de Communes JURA NORD
- Communauté de Communes Val de Bienne

### Associations et organismes

- Association des Maires du Jura
- Jura Habitat
- AJENA
- ADIB
- Fédération du BTP du Jura
- Maison de l'Architecture Franche-Comté
- Fondation du patrimoine Franche-Comté
- CDT
- CPIE de la Bresse
- ADFPA
- OPH Du Jura
- CPIE Haut Jura
- SIDEC
- ADIL du Jura
- Petites Cités Comtoises de Caractère
- Foyer Jurassien

### Particuliers et Professionnels

- Fernand Belperon
- Frédéric Bois
- Hervé Boudier
- Alain Brustel – Philippe Lahu - Atelier archi et Design
- Pierre-André Domon
- Jean Faivre
- Jean-Luc Grenard
- Anne Gutfreund - Didier Chalumeau
- André Lamy
- Georges Ladoy
- Jacques Maillard
- Isabelle Perret
- Serge Roux
- Jacques Varlot
- Denis Vincent
- Jean Louis Vernay
- SOCOTEC
- ETS TONNAIRE





## L'adhésion

Être membre du CAUE vous permettra de participer à la vie de notre association qui réunit ses adhérents lors de l'assemblée générale, de recevoir nos publications et d'emprunter nos ouvrages. Vous serez associé aux différentes actions de l'année: soirée débat, exposition sur le renouveau des musées en Franche-Comté, conférence sur le matériau terre cuite et sur la construction publique économe en énergie, voyage d'étude, palmarès de l'architecture...

## Les cotisations 2011

Collectivités	Professionnels :	Associations :	
Moins de 200 habitants : 30 €	Personne physique : 60 €	Particuliers :	15 €
De 201 à 500 habitants : 60 €	Personne morale : 150 €	Membres bienfaiteurs :	150 €
De 501 à 1 000 habitants : 90 €			
De 1001 à 2000 habitants : 150 €			
De 2001 à 10 000 habitants : 200 €			
Plus de 10 000 habitants : 300 €			



## Les partenaires

Le CAUE est en lien constant avec les autres acteurs de l'aménagement du cadre de vie: aménageurs, architectes libéraux, représentants de l'État et autres acteurs locaux dans les disciplines de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement. Ces partenariats permettent de sensibiliser et d'informer un large public, de proposer un accompagnement des collectivités réactif et complet et de mettre à disposition nos compétences.

Conseil Général du Jura, ADEME, DRAC Franche-Comté, Maison de l'Architecture, ADIB, ADIL, AJENA, AMJ du Jura, CAUE du Doubs, CAUE de Haute-Saône, CDDP du Jura, DDT du Jura, CPIE du Haut-Jura, CPIE de la Bresse du Jura, Atelier Pasteur, IRIMM (Institut régional de l'image et du multimédia), SIDEC, MIQCP, Chambre d'Agriculture, PNR du haut-Jura, Pays du Revermont.

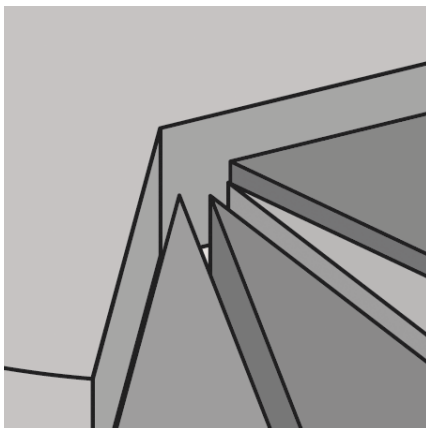
## Des Comités de pilotage

Pays Lédonien: programme Leader  
 Grand Dole: PLU, Trame verte et bleue et PLH  
 Plan Départemental de l'Habitat  
 PNR du Haut-Jura: sensibilisation architecture et urbanisme  
 PNR Leader Bois  
 Comité de pilotage du Conseil Régional de Franche-Comté - RTMJ (Routes Touristiques de la Montagne Jurassienne) et des PCCC (Petites Cités Comtoises de Caractère)  
 FNCAUE: AG et Plan national de formation  
 Réseau Rural Franche-Comté: la gestion économe du foncier

## La Fédération Nationale des CAUE

Les CAUE sont présents dans 91 départements.(...) Depuis leur création, en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d'établir des liens, échanger des informations, dialoguer au-delà de leur département et capitaliser leurs savoir-faire. (...)

La FNCAUE est une association loi 1901, créée le 9 mai 1980. [www.fncaue.fr](http://www.fncaue.fr)



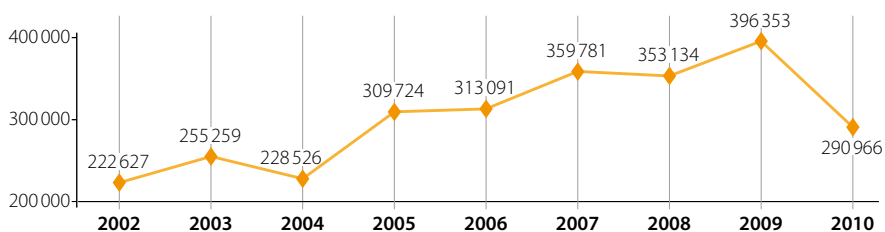
# Le bilan financier

Afin de coller au plus près de la réalité, l'analyse présentée ici est réalisée hors produits et charges liés au changement de Caisse de Retraite imposé par la Convention Collective Nationale des CAUE.

Pour l'année 2010, le budget total du CAUE s'élève à 413 552,21 € (706 130,76 € avec Taitbout) contre 508 580,51 € en 2009. Cette baisse s'explique par une très forte baisse de la TD CAUE.

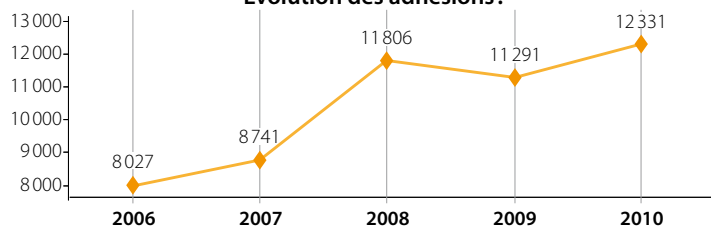
## Évolution et répartition des produits d'exploitation

### Évolution de la taxe départementale CAUE :

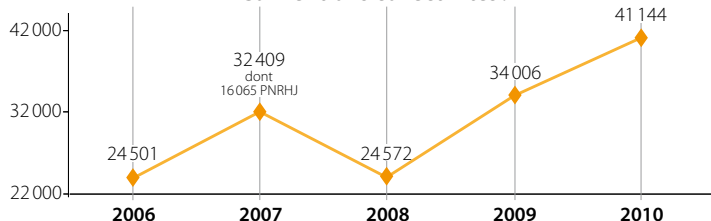


### Évolution des produits d'exploitation :

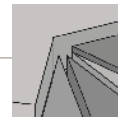
#### Évolution des adhésions :



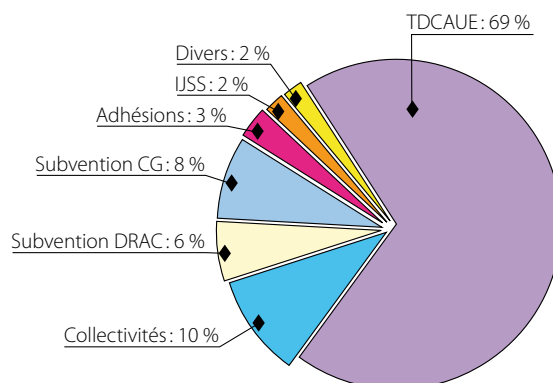
#### Conventions collectives :



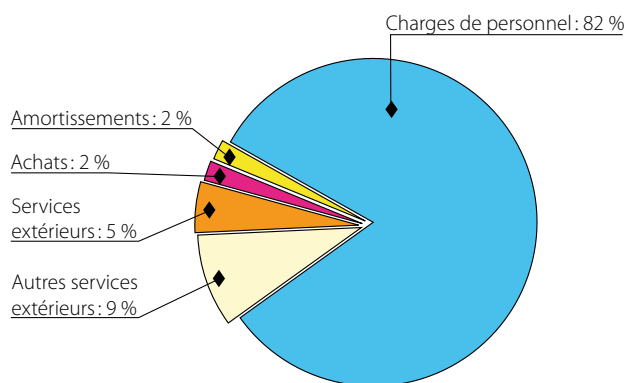




### Répartition des produits:



### Répartition des charges:



**L'exercice 2010** laisse apparaître un résultat bénéficiaire de 34 867 €.

Ce bénéfice important s'explique principalement par le produit exceptionnel reçu en 2010 de 292 575 € concernant une rétrocession due au changement de caisse de retraite et prévoyance de Taitbout au profit de l'Ircantec (obligation CCN).

Une charge exceptionnelle s'inscrit en parallèle pour 257 411 € correspondant au reversement des nouvelles cotisations salariales et patronales (période 1979-2008).

L'année 2010 est marquée par une forte baisse de la Taxe CAUE de près de 25 % (100 000 €) par rapport au précédent exercice, mais également par des réductions notables des charges de personnel s'expliquant par le départ non renouvelé de 2 salariés, dont un marqué par une reprise de CET (compte épargne temps), et un versement singulier d'IJSS.

À noter la poursuite d'actions significatives conventionnées, une accentuation des adhésions et une faible variation des achats.

**Le prévisionnel 2011** est présenté en équilibre pour 431 750 € contre 477 700 € au précédent exercice.

Les charges resteront stables dans la globalité, à noter toutefois la baisse des charges de personnel liée à un effectif réduit à 6 personnes.

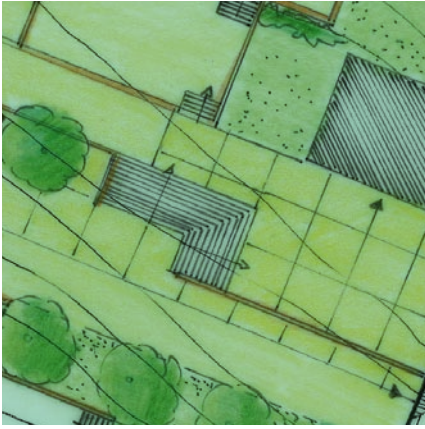
Les produits laissent apparaître une TDCAUE en légère baisse contrebalancée par la hausse de l'accompagnement des collectivités et la continuité d'actions subventionnées en partenariat avec le Conseil général, la DRAC, et l'ADEME notamment.

Maintien acté des adhésions pour l'année en cours.

## CAUE du Jura. Résultats 2010 - Prévisionnel 2011

### Comptes de charges

A/ Comptes de charges		Prévisionnel 2010	Résultat 2010	Prévisionnel 2011
<b>60</b>	<b>Achats</b>			
604	Achat étude et prestat° de services (économiste pr collectivités)		1 537,36	
606 1	Electricité	4 500,00	3 808,93	4 500,00
606 3	Petit materiel, produits d'entretien	1 000,00	145,37	1 000,00
606 4	Fournitures administratives	1 500,00	1 394,97	1 500,00
606 41	Papiers	500,00	655,58	500,00
606 4 2	consommables informatiques	1 600,00	552,51	1 500,00
<b>60</b>		<b>9 100,00</b>	<b>8 094,72</b>	<b>9 000,00</b>
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>			
613 2	Location immobilière	10 200,00	10 390,95	10 500,00
613 5	Location photocopieur + coût copies	3 600,00	3 496,13	3 600,00
615 2	Entretien locaux	3 000,00	3 003,60	3 100,00
615 51	Entretien des véhicules	2 000,00	1 150,06	1 500,00
615 52	Entretien matériel informatique	1 700,00	1 631,71	1 500,00
616 11	Assurances locaux et matériels	1 100,00	1 118,98	1 100,00
616 12	Assurances véhicules	650,00	617,65	750,00
618 1	Documentation CAUE39 : ouvrages et abonnements	1 000,00	1 162,18	1 000,00
618 5	Frais de colloques, séminaires (participation...)	2 000,00		1 500,00
<b>61</b>		<b>25 250,00</b>	<b>22 571,26</b>	<b>24 550,00</b>
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>			
6226 1	Honoraires - comptable	4 000,00	4 858,14	4 000,00
6233	Expositions, manifestations : AG 30 ans du CAUE	1 800,00	1 396,00	1 000,00
623 8	Dons, pourboires (stagiaire + départ Mme VERNAY)	400,00	369,44	400,00
625 1	Voyages et déplacements	1 000,00		1 000,00
625 61	Missions de base	2 900,00	3 063,28	2 500,00
625 62	Missions spécifiques subventionnées (dont leader - RRR - DRE)	6 400,00		5 000,00
625 64	Actions régionales (subventionnées par la DRAC)	16 500,00	14 382,94	16 000,00
62571	Frais de réception (AG, CA...)	900,00	279,42	600,00
6237	Impression et reproduction	4 300,00	2 018,04	3 500,00
626 1	Affranchissement	2 400,00	3 017,06	2 400,00
626 2	Téléphone et internet	2 200,00	1 867,98	2 200,00
628 1	Cotisations associations	5 400,00	5 872,90	5 400,00
<b>62</b>		<b>48 200,00</b>	<b>37 125,20</b>	<b>44 000,00</b>
<b>63-64</b>	<b>Charges de personnel</b>			
631 1	Taxe sur salaires		18 495,00	16 000,00
633 3	Participation employeurs à la format° (Habitat Format°)	2 400,00	2 221,08	2 400,00
641 1	Salaires	382 000,00	191 899,65	321 000,00
645	Charges sociales		146 473,35	
6459	CET Mme Vernay		-14 562,56	
791	Produits divers de gestion courante (dont reprise CET)			
648	Formation du personnel	3 000,00	685,25	3 000,00
742235	Formation reçue (prise en charge Habitat formation)	-2 000,00	-397,40	-2 000,00
791 2	Indemnités journalières (CPAM)		-7 150,40	
6482	Indemnités pour stagiaires (3 mois)		1 016,25	
<b>63-64</b>		<b>385 400,00</b>	<b>338 680,22</b>	<b>340 400,00</b>
<b>65</b>	<b>Charges de gestion courante (régul ex. antér.)</b>			
65	Régulation exercice antérieure			
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>			
6611	Intérêt des emprunts (véhicule)	1 500,00	75,21	250,00
6616	Frais bancaire et de tenue de compte...	250,00	175,20	250,00
<b>66</b>		<b>1 750,00</b>	<b>250,41</b>	<b>500,00</b>
<b>67- 68</b>	<b>Charges exceptionnelles - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>			
670	Charges except. Règle Caisse retraite IRCANTEC (1979à2008)		257 411,45	
6811	Amortissements (dont 3300 échéances annuelles prêt)	8 000,00	7 160,34	13 300,00
<b>67- 68</b>		<b>8 000,00</b>	<b>264 571,79</b>	<b>13 300,00</b>
<b>TOTAL des charges</b>		<b>477 700,00</b>	<b>671 293,60</b>	<b>431 750,00</b>
<b>Comptes de produits</b>				
A/ Comptes de produits		Prévisio.10	Résultat10	Prévisio.11
<b>74</b>	<b>Taxes, subventions et adhésions</b>			
741	Taxe Départementale CAUE	310 000,00	290 966,00	284 000,00
7421	Mission de base	1 000,00	60,00	1 000,00
7421...	Participation des collectivités	51 000,00	41 144,00	45 050,00
7423...	Participation autre organisme DRE	10 000,00		
	Action régionale Pôle image - subvention DRAC	22 000,00	22 000,00	22 000,00
	Action régionale sur la gestion durable de l'espace (FEADER-Etat)	4 900,00	1 270,95	4 500,00
	Programme Leader - subv. Pays du Revermont + subv. CG39 + DRAC	10 000,00	6 000,00	3 000,00
	Programme Leader - Pays du Revermont - FondsFEADER			13 300,00
	Subvention du Conseil Général - Urba durable	16 500,00		16 500,00
	Subvention du Conseil Général - PMBE	16 200,00	23 220,00	18 900,00
	Subvention du Conseil Général (report urba durable an.1pr résult an2pr prévi)	11 500,00	11 500,00	
	Subvention de l'ADEME report urba durable appel II	12 000,00	1 832,79	12 000,00
75831	Cotisations collectivités	9 500,00	9 861,22	9 000,00
75832	Cotisations particuliers	2 200,00	2 400,00	2 000,00
771	Intérêts annuels	400,00	2 330,25	500,00
775	Cession d'éléments d'actif - reprise véhicule SAXO ?	500,00	1 000,00	
770	Pdt exceptionnel rbt taitbout pr rétrocess° ircantec 1979 à 2008		292 575,55	
<b>TOTAL des produits</b>		<b>477 700,00</b>	<b>706 160,76</b>	<b>431 750,00</b>
<b>Résultat</b>		<b>0</b>	<b>34 867</b>	<b>0</b>



# Propositions de résolutions

## **Première résolution**

L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la lecture du rapport moral et d'activités décide de les approuver dans toutes les lignes.

## **Deuxième résolution**

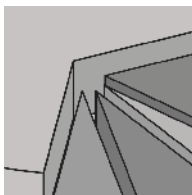
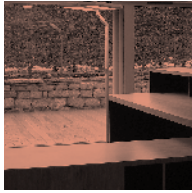
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2010, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

## **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2010 et le rapport de l'Agent Comptable du CAUE, décide d'approuver les dits comptes et d'affecter le résultat de l'exercice au poste report à nouveau, et donne quitus aux administrateurs.

## **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2011, décide de l'adopter sans modifications.



CONSEIL D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME ET DE  
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

151 rue Regard  
39000 Lons-le-Saunier  
Tél. : 03 84 24 30 36  
Fax: 03 84 24 63 89  
[caue39@caue39.fr](mailto:caue39@caue39.fr)  
[www.caue39.fr](http://www.caue39.fr)



## Le CAUE du Jura est ouvert à tous :

- Élus
- Particuliers
- Agents de l'administration et des collectivités locales
- Professionnels du cadre bâti (maîtres d'œuvre, aménageurs, artisans, constructeurs...)
- Enseignants, scolaires et étudiants
- Associations

## Ses objectifs sont :

- Développer l'information, la sensibilité et la responsabilité de tous pour un urbanisme raisonné, une architecture et des aménagements de qualité
- Engager les valeurs du développement durable dans la définition des projets locaux
- Accompagner tout projet de construction, de rénovation ou d'aménagement, en amont de la maîtrise d'œuvre
- Transmettre la connaissance du patrimoine naturel, bâti et urbain

## Un site Internet :

[www.caue39.fr](http://www.caue39.fr)